



École de
l'Harmonie

Projet éducatif 2019-2022

Adopté par le Conseil d'établissement le 3 juin 2019



Table des matières

Le mot de la direction	Page 3
Notre démarche de projet éducatif	Page 4
Le processus de consultation	Page 5
Notre vision et nos valeurs	Page 6
Notre contexte	Page 7-8
Nos enjeux	Page 9-10
Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles	Page 11-12
La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR	Page 13-14
Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif	Page 14-15

Le mot de la direction

L'École de l'Harmonie, bâtiments Monseigneur-Robert et St-Édouard, est fière de s'être engagée dans une grande démarche de réflexion pour la réussite éducative de ses élèves. Depuis la rentrée 2018, les écoles de la province sont conviées à l'écriture de leur projet éducatif. Ce dernier découle de la Politique vers la réussite éducative qui a été mise en place en 2017. Cette politique encourage la collaboration entre tous les partenaires qui peuvent avoir un impact positif sur la réussite des jeunes. C'est pour cette raison que l'école de l'Harmonie a dressé un portrait exhaustif de la situation en questionnant, par sondages ou par groupe de discussion, ses élèves, leur famille, les membres de son personnel et les partenaires de la communauté afin qu'ils partagent leur point de vue. C'est ensuite que l'analyse réflexive a été entamée par le comité de pilotage. Celui-ci a fait un travail acharné pour s'assurer de faire rayonner les éléments qui unissent nos deux bâtiments, c'est-à-dire *une équipe engagée à développer les compétences du 21^e siècle dans un milieu unique, riche de sa diversité*.

Aujourd'hui, nous vous invitons à prendre part activement à la mise en œuvre de notre projet éducatif. Il est le reflet de notre école et c'est avec enthousiasme qu'ensemble, nous nous mobiliserons pour la réussite éducative de chacun de nos élèves. Les trois valeurs suivantes guideront nos réflexions et nos actions tout au long de ce cheminement: le respect, la bienveillance et l'altruisme ainsi que la créativité.

Nous remercions très sincèrement les membres du comité de pilotage, pour leur engagement dans la rédaction et la mise en œuvre du projet éducatif:

Madame Odette Blouin, enseignante, bâtiment Monseigneur-Robert

Madame Nancy Tremblay, enseignante, bâtiment Monseigneur-Robert

Madame Chantal Tremblay, enseignante, bâtiment St-Édouard

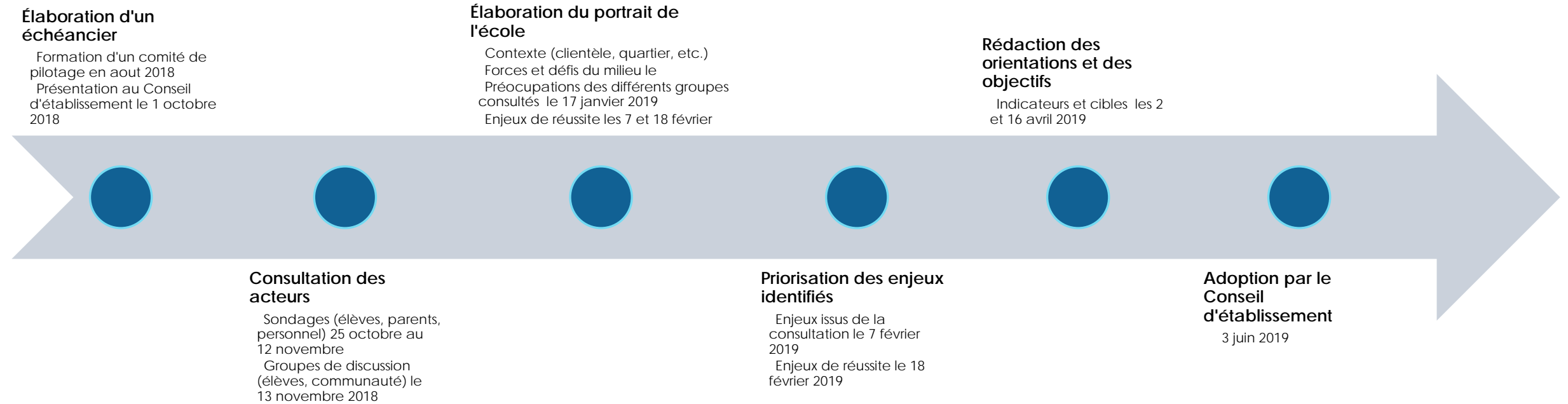
Madame Valérie Bourget, enseignante, bâtiment St-Édouard

Madame Émile Goupil, directrice adjointe, bâtiment St-Édouard

Madame Gina Gagné, directrice adjointe, bâtiment Monseigneur-Robert

Madame Chantal Boiteau, directrice de l'école de l'Harmonie

Notre démarche de projet éducatif



Le processus de consultation

Groupes consultés	Élèves	Parents	Personnel	Communauté
Modalités de consultation	Sondage en ligne 23 questions 272 élèves : une classe de 2 ^e année, deux classes de 4 ^e année et tous les élèves du 3 ^e cycle.	Sondage en ligne 33 questions 254 parents	Sondage en ligne 46 questions 99 membres du personnel	Groupe de 8 questions 7 participants
Principales préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> • La cour d'école et la bibliothèque • Les interventions au service de garde et en classe sont cohérentes • L'école développe le goût d'apprendre 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions précoces sont mises en place pour prévenir les difficultés • Enseignants ont accès à des ressources humaines pour adapter • Infrastructures de l'école permettent de répondre aux besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures de l'école répondent à la diversité des élèves • Conditions favorisant la concertation et la collaboration • Interventions dans le même sens entre le service de garde et l'équipe-école 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des solutions pour faire rayonner davantage les services et ressources offerts par la communauté • Retombées positives souhaitées • Contribution de la communauté à la réussite éducative
Forces du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel au gymnase répond aux intérêts • Les enseignants encouragent les élèves à communiquer ce qu'ils comprennent et à s'autoévaluer • Les enseignants communiquent clairement leurs attentes quant aux comportements attendus et pour le travail attendu 	<ul style="list-style-type: none"> • L'école encourage l'implication des parents • Les élèves consacrent la majeure partie de leur temps à des activités directement liées à l'apprentissage • L'école permet de développer le sentiment d'appartenance • Le personnel maintient des attentes élevées à l'égard de tous les élèves. • Les enseignants sont capables de fournir des preuves concrètes des apprentissages des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • L'école manifeste une ouverture à la différence • Les enseignants utilisent des méthodes pédagogiques reconnues comme efficaces. • L'équipe-école est unie et orientée vers l'optimisation de la réussite des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous manifestent de l'intérêt pour augmenter la collaboration

Notre vision, nos valeurs

Valeurs	Définition	Manifestations (élèves)	Manifestations (adultes)
Bienveillance/ altruisme	Disposition favorable à l'égard de quelqu'un	<ul style="list-style-type: none"> • 	
Respect	Attitude et comportement de considération que l'on a pour les autres	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des autres en parole et en geste • Respect des règles de vie • Être poli envers les pairs et les adultes • Respect de l'environnement et du matériel 	
Créativité	Capacité à créer, à inventer et à innover	<ul style="list-style-type: none"> • 	

Notre contexte

- Notre école est située dans l'arrondissement Beauport.
- L'indice socio-économique global tient compte des deux bâtiments et est de 2. Toutefois, le bâtiment St-Édouard est situé dans un milieu plutôt défavorisé.
- L'école est en croissance de clientèle depuis plusieurs années.
- Deux bâtisses regroupant environ 850 élèves — 338 élèves et bâtisse St-Édouard (régulier- adaptation scolaire et concentration musique – environ 520 élèves.

Nos élèves

- 38 groupes (préscolaire 5 ans à 6e année)

Nous accueillons aussi deux groupes d'élèves de 4 ans inscrits à Passe-Partout

Environ 30 élèves reçoivent de la francisation

- près de 85% des élèves fréquentent le service de garde
- Pourcentage d'élèves HDAA: 5 %
- Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention : 17 %

Notre offre de service

- Le bâtiment St-Édouard, offre une concentration musique pour 124 élèves. Nous accueillons aussi deux classes d'adaptation scolaire en plus des groupes réguliers.

Au bâtiment Monseigneur-Robert, l'enseignement du Programme Primaire de l'IB est offert à l'ensemble des élèves.

Les activités parascolaires offertes dépendent des bâtiments: cheerleading, soccer, sciences en folie, hip-hop, main à la pâte, basketball, cuisine, cours de gardiens avertis, etc.

Nos ressources

- 1 direction et 2 directions adjointes
- 39 enseignants titulaires
- 14 enseignants spécialistes
- Services complémentaires : 3 orthopédagogues, 2 orthophonistes, 2 psychoéducatrices, 1 psychologue, 1 ergothérapeute
- 15 techniciennes en éducation spécialisées (selon les besoins)
- 40 éducatrices en service de garde
- 2 techniciennes responsables des services de garde
- 2 classes principales au service de garde
- 3 secrétaires
- Appareils technologiques : laboratoire de ipads (20) ainsi qu'un laboratoire de portables (16) au bâtiment St-Édouard.

Nos enjeux

Enjeu 1 : Réussite en français

Monseigneur-Robert	St-Édouard
<ul style="list-style-type: none">- Écarts de réussite entre les garçons et les filles à la compétence <i>Lire des textes variés</i> au 3e cycle;- Compréhension commune des critères d'évaluation;- Compréhension communes des mesures de différenciation (flexibilité/adaptation/modification).	<ul style="list-style-type: none">- Écarts de réussite entre les niveaux et les cycles à la compétence <i>Lire des textes variés</i>;- Taux de réussite aux épreuves ministérielles en 4e et en 6e année;- Compréhension commune des critères d'évaluation;- Harmonisation des interventions d'un cycle à l'autre en lien avec les stratégies de lecture.

Enjeu 2 : Réussite en mathématiques

Monseigneur-Robert	St-Édouard
	<ul style="list-style-type: none">- Écarts de réussite entre les niveaux et les cycles à la compétence <i>Résoudre une situation-problème mathématique</i>;- Taux de réussite aux épreuves ministérielles en 4e et en 6e année;- Compréhension commune des critères d'évaluation;- Enseignement explicite de la méthodologie de résolution de problème.

Enjeu 3 : Réussite des EHDAA

Monseigneur-Robert	St-Édouard
	<ul style="list-style-type: none">- Pourcentage élevé du nombre d'élèves ayant des plans d'intervention- Faible taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention- Écart du taux de réussite entre les élèves sans plan d'intervention et les élèves avec plan d'intervention

	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnements quant à la continuité des interventions dans le parcours scolaire - Questionnement quant au partage efficace des besoins des élèves entre les membres de l'équipe -
--	---

Enjeu 4 : Responsabilisation des élèves

Monseigneur-Robert	St-Édouard
<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'agentivité chez tous nos élèves (élément du programme PP;) - Collaborer au développement de l'agentivité de tous nos élèves; - Accompagner les élèves avec des besoins particuliers (douance, difficultés d'apprentissage); - Collaborer pour la réussite des élèves avec des besoins particuliers; - Développer notre compréhension commune des besoins des élèves avec des besoins particuliers. 	

Enjeu 5 : Accès à des ressources diversifiées

Monseigneur-Robert et St-Édouard
<ul style="list-style-type: none"> - Accès à des ressources humaines pour répondre aux besoins des élèves; - Accès à du matériel technologique et à des formations pour l'utilisation efficace; - Préoccupations quant Adapter les cours d'école pour les élèves; - Favoriser la collaboration avec les partenaires de la communauté.

Enjeu 6 : Concertation et collaboration

Monseigneur-Robert et St-Édouard

- Favoriser la collaboration et la concertation entre le service de garde et les enseignants;
- Favoriser la collaboration avec les partenaires de la communauté;
- Favoriser la collaboration entre les cycles et intercycle.

Enjeu 7 : Le bien-être physique et psychologique des élèves

Monseigneur-Robert et St-Édouard

- ???

Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles

Enjeu	Bâtiment	Objectif	Indicateur	Situation actuelle	Cible (2022)
Orientation 1 : Renforcer les compétences des élèves afin de réduire les écarts de réussite entre les niveaux, entre les cycles et entre les garçons et les filles.					
Réussite en français	St-Édouard	D'ici 2022, augmenter le taux de réussite de nos élèves en lecture à tous les cycles.	Résultats des élèves en lecture deux fois par année. Résultats des élèves à l'épreuve ministérielle en 4e et en 6e années.		
	Monseigneur-Robert	D'ici 2022, augmenter le nombre de garçons ayant 76% et plus, en lecture, au 3e cycle.	Nombre de garçons en pourcentage ayant 76% et plus à la 2e et à la 3e étapes.		
Réussite en mathématique	St-Édouard	D'ici 2022, augmenter le taux de réussite de nos élèves en résoudre à tous les cycles.	Résultats des élèves à la compétence <i>Résoudre une situation-problème mathématique</i> à la 2e et à la 3e étapes. Résultats aux épreuves ministérielles en 6e année.		
Orientation 2 : Collaborer au développement du plein potentiel de chaque élève.					
Réussite des EHDA	St-Édouard	D'ici 2022, augmenter le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention en mathématique et en français, à tous les niveaux.	Taux de réussite en français pour les 1re, 2e et 3e années. Taux de réussite en mathématique pour les 4e, 5e et 6e années.		
Responsabilisation des élèves	Monseigneur-Robert	D'ici 2022, augmenter le niveau d'engagement des élèves à besoins particuliers dans les différentes sphères de leur vie scolaire (agentivité).	Niveau d'engagement des élèves.		
		D'ici 2022, augmenter chez nos élèves le niveau d'autoefficacité (agentivité).	Niveau du sentiment d'autoefficacité des élèves.		

Concertation et collaboration	St-Édouard et Monseigneur -Robert	D'ici 2022, augmenter le nombre de projets ou d'occasions de collaboration et de concertation impliquant les différents acteurs du milieu	Nombre de projets de collaboration (service de garde/école, activités de transition) Nombre d'occasions de collaboration (planification cycle et intercycle, équipe multidisciplinaire)		
Orientation 3 : Faciliter l'accès et le partage des ressources afin de mieux soutenir le développement des compétences du 21e siècle.					
Accès à des ressources diversifiées	St-Édouard et Monseigneur -Robert	D'ici 2022, augmenter le taux de satisfaction de personnel et des parents quant au déploiement des ressources dans la réponse aux besoins des élèves.	Taux de satisfaction du personnel. Taux de satisfaction des parents.		
Orientation 4: Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire					
Le bien-être physique et psychologique des élèves	St-Édouard et Monseigneur -Robert	Offrir 60 minutes d'activité physique par jour à tous les élèves.	Nombre de minutes d'activité physique par jour des élèves.		

La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien notamment avec les orientations du PEVR :
 - **Orientation 1 – Services de qualité**
 - **Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées**
 - **Orientation 3 – Concertation et collaboration**
 - **Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions**
 - **Orientation 5 – Qualité de la langue (population adulte)**
 - **Orientation 6 – Activité physique (primaire)**

- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir des quatre objectifs du PEVR :
 - **Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION** : Augmenter le taux de diplomation et qualification des élèves après 7 ans au secondaire
 - **Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE** : Réduire les écarts de réussite (garçons-filles, EHDAA, immigrants)
 - **Objectif 3 – CHEMINEMENT SCOLAIRE** : Réduire le retard des élèves à l'entrée au secondaire
 - **Objectif 4 – QUALITÉ DE LA LANGUE** : Augmenter le taux de réussite aux épreuves MEES d'écriture (4^e année, 6^e année, 2^e secondaire)

Enjeux de notre projet éducatif	Orientations ou objectifs du PEVR
Réussite en français	Qualité de la langue, services de qualité et équité
Réussite en mathématique	Services de qualité
Réussite de EHDAA	Service de qualité, équité et cheminement scolaire
Responsabilisation des élèves	Service de qualité
Accès à des ressources diversifiées	Service de qualité, accès à des ressources diversifiées, milieu de vie
Le bien-être physique et psychologique des élèves	Activité physique

Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 14 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- Convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.

